

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 9 AOÛT 2014 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).

Étaient présents :	Le maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Marc Fredette Chantal Raymond Bruce MacNab Stephen Lloyd Jake Chadwick
	Directrice générale et secrétaire-trésorière	Katia Morin
Absent :	Le conseiller	Tim Kalil

1. Résolution 2014-91 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par la conseillère Chantal Raymond résolu à l'unanimité par les membres présents:

DE MODIFIER l'ordre du jour en retirant le point 9. Affaires juridiques et 9.1 Chemin illégal – Baie Cope

ET

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

2. Résolution 2014-92 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2014

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Marc Fredette, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 juillet 2014 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

Le 28 août prochain, le dossier du chemin illégal sera présenté à la Cour. Les parties devront s'entendre sur un échéancier pour terminer le dossier et la Ville demandera de préserver l'ordonnance de sauvegarde. Notre avocat va essayer de rendre l'ordonnance de sauvegarde plus sévère.

La semaine prochaine, le 16 août, il y aura une collecte de déchets sur le lac, donc si vous avez des déchets pour cette collecte assurez-vous de contacter le BLPA. Il faut que les gens prennent rendez-vous pour que la barge arrête pour la collecte.

Le conseiller Stephen Lloyd, secondé par la conseillère Chantal Raymond, souhaite souligner le succès de la Journée de la Famille organisée par l'APLÉ et il souhaite également remercier l'administration pour son implication.

3.2 Correspondances

- 1- Lettre reçue le 8 juillet de la MRC comprenant le certificat de conformité pour le règlement 223.
- 2- Lettre reçue le 11 juillet 2014 du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le Rapport financier 2013, ils nous informent qu'ils n'ont toujours pas reçu notre Rapport financier pour l'année 2013.
- 3- Lettre reçue le 23 juillet du MAMOT nous demandant de leur envoyer nos Prévisions budgétaires 2014.
- 4- Le 4 août 2014, la Ville a reçu une carte de Donna Florence pour remercier le conseil, le maire et l'administration de leur implication et leur aide pour le succès de la Journée de la Famille.

3.3 APLÉ

Aucun représentant.

3.4 Suivis dernière séance

La bouée dans les « Narrows » a été replacée, cependant elle ne tient plus droite. L'administration est allée raccourcir la portée de la chaîne. Mais la bouée semble défectueuse et ne reste pas droite. Au moins, la lumière fonctionne, et nous allons procéder à l'achat d'une bouée de remplacement.

La lumière de rue n'a pas été identifiée, nous aurions besoin de plus de précisions afin qu'Hydro-Québec puisse venir la réparer.

Pour ralentir la circulation dans la courbe sur le chemin Barkmere, le maire et la directrice générale ont rencontré le Capitaine Mainville de la SQ. Il a suggéré des solutions à plus long terme qu'un panneau indiquant la vitesse. La problématique est qu'il faut obtenir une autorisation du MTQ. C'est souvent long avant qu'ils effectuent des changements et il faut démontrer qu'il y a un risque réel en prouvant qu'il y a eu des collisions. On va continuer de demander aux gens de faire attention et d'aller moins vite.

Nous avons rencontré des candidats pour le poste d'inspecteur, mais aucune candidature n'a été retenue. La Ville reprendra le processus.

Les placements à la banque pour le fonds des parcs, ainsi que pour les surplus non-affectés, ont été effectués.

3.5 Période de questions

Début de la période de question pour une durée maximale de 30 minutes, il est 10h20.

1 – Monsieur Kevin O'Shaughnessy :

Avons-nous besoin d'un permis pour changer deux planches sur un quai, c'est quoi la limite de ce côté?

Réponse : Nous vous invitons à demander à l'inspecteur municipal pour obtenir cette information. Lorsque les travaux se trouvent proches de l'eau c'est souvent les règles provinciales qui s'appliquent. Il est possible qu'il faille un permis pour faire des réparations dans la zone du littoral.

2 – Madame Audrey Bennett :

Est-ce qu'il y a quelque chose à faire avec le wakeboard ou avec les autres activités qui créent de grosses vagues et qui créent des problèmes à nos propriétés?

Réponse : Pour la vitesse c'est la SQ qui doit vérifier et faire respecter les règles sur le lac. La première chose à faire est de sensibiliser les gens pour qu'il y ait un respect mutuel.

Fin de la période de questions: 10h25, il n'y a plus de question.

4. Finances et Administration.

4.1 Rapport de la directrice générale

Elle présente son rapport pour le mois de juillet 2014:

Permis (6), certificats d'autorisation (7), PIIA (0), Lotissement (0) pompage septique (24)

Mutation (0).

- 1- En date du 29 juillet 2014, la Ville a reçu 4 580,00 \$ pour la décontamination et le stationnement des bateaux. Nous souhaitons remercier les citoyens et les visiteurs pour leur collaboration quant au lavage du bateau et du moteur pour protéger le lac. Nous avons eu un peu de difficulté au début de l'été et encore un peu maintenant à inculquer ces bonnes pratiques puisque certains nous affirmaient que ça ne fonctionnait pas ainsi les années passées et qu'ils pouvaient accéder directement au lac. Je tiens à souligner que la réglementation à ce sujet est en vigueur depuis plusieurs années et qu'il est important de la suivre pour préserver la santé du lac qui est la richesse du milieu.
- 2- En ce qui concerne le stationnement au quai de 6 heures, la Ville pourra faire preuve de tolérance si un citoyen demande la permission à l'administration ou à la préposée au débarcadère principalement durant la semaine. Nous demandons la collaboration de tous pour respecter le délai de 6 heures les fins de semaine, soit du vendredi au dimanche.
- 3- La Ville est toujours en attente d'une réponse du programme PIQM quant à la demande de subvention pour la réfection de l'hôtel de ville.
- 4- Le 12 juillet dernier, nous avons eu une présentation concernant la prévention incendie. Le chef pompier de Montcalm, Yves Robitaille, a voulu faire une démonstration avec nos pompes à feu sur le lac. À ce moment, nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas du tout efficace, les pompes sont très difficiles à démarrer et certains tuyaux fuient. De plus, Monsieur Robitaille nous a précisé qu'il ne faut pas tenter d'éteindre un feu qui se propage dans une résidence avec ce type de pompe puisque les personnes pourraient se blesser. Actuellement, nous étudions d'autres solutions.

4.4 Résolution 2014-95 – Confirmation des sommes pour la demande de subvention au programme d’Initiative d’Investissement Local (IIL)

CONSIDÉRANT la résolution 2014-75 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit confirmer les sommes qu’elle investira dans ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit investir au minimum 10% des coûts admissibles, soit un montant de 4 300,00 \$ dans la demande actuelle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l’unanimité par les membres présents :

QUE la Ville réserve la somme de 4 300,00 \$ dans ce projet du surplus non-affecté;

ET

QUE cette réserve soit conditionnelle à l’obtention de la présente subvention et de la subvention provenant du Programme d’infrastructure Québec-Municipalités (PIQM).

ADOPTÉE

4.5 Résolution 2014-96 – Approbation et dépôt des indicateurs de gestion 2012 du MAMOT

CONSIDÉRANT QU’une copie du document « Indicateur de gestion 2012 » a été transmise aux membres du conseil avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l’unanimité par les membres présents :

QUE le conseil approuve les indicateurs de gestion 2012 et que ceux-ci soient déposés au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du Territoire (MAMOT).

ADOPTÉE

4.6 Résolution 2014-97 – Dépôt des états financiers préliminaires au 31 décembre 2013

CONSIDÉRANT l’article 105 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19 ;

CONSIDÉRANT QUE ces états financiers doivent être vérifiés par la secrétaire-trésorière et audités par le vérificateur externe;

CONSIDÉRANT QUE les documents vérifiés seront déposés lors d’une séance subséquente ;

CONSIDÉRANT QUE les documents ont été remis aux membres du conseil avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l’unanimité par les membres présents :

QUE le conseil accepte le dépôt des états financiers préliminaires au 31 décembre 2013.

ADOPTÉE

4.7 Résolution 2014-98 – Dépôt des états financiers comparatifs au 30 juin 2013 et 2014

CONSIDÉRANT l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19 ;

CONSIDÉRANT QUE les documents ont été remis aux membres du conseil avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil accepte le dépôt des états financiers comparatifs au 30 juin 2013 et au 30 juin 2014.

ADOPTÉE

5. Ressources humaines

5.1 Résolution 2014-99 - Confirmation de nomination de Madame Katia Morin au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution 2014-04 et de l'entente signée le 10 janvier 2014, l'embauche de Madame Katia Morin à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière était assujettie à une période de probation de six (6) mois ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal sont satisfaits du travail accompli dans le cadre de ses fonctions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par la conseillère Chantal Raymond et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseil confirme la nomination de Madame Katia Morin à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

6. Urbanisme

6.1 Résolution 2014-100 - Nomination des membres du CCU

CONSIDÉRANT le Règlement 205 ;

CONSIDÉRANT les résolutions 2012-21 et 2012-64 ;

CONSIDÉRANT QU'il faut renouveler le mandat des membres du CCU ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le mandat des personnes suivantes, nommées à titre de membres du CCU, soit renouvelé pour une période d'un (1) an à compter du 9 août 2014 :

- 1-Luc Trépanier, maire
- 2-Stephen Lloyd, conseiller
- 3-Marc Fredette, conseiller
- 4-Susan de Schultess, résidente
- 5-Ken Mann, résident
- 6-Sandra Matteau, résidente
- 7-Marie-France Émard, résidente
- 8-Barbara Pope, résidente
- 9-Serge Thibault, résident

ADOPTÉE

7. Environnement

7.1 Résolution 2014-101 - Abrogation de la résolution 2014-85 concernant le consultant en environnement et en conformité septique

CONSIDÉRANT la résolution 2014-85;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a obtenu la collaboration du citoyen quant à la transmission du rapport demandé ;

CONSIDÉRANT QU'il n'est plus nécessaire de procéder à l'embauche d'une firme pour effectuer l'analyse et obtenir le rapport;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par le conseiller Marc Fredette et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'ABROGER la résolution 2014-85.

ADOPTÉE

7.2 Résolution 2014-102 - Embaucher une firme afin d'obtenir des relevés sanitaires

CONSIDÉRANT l'importance de préserver la qualité de l'eau du Lac des écorces comme réserve d'eau potable et pour la baignade;

CONSIDÉRANT QUE des installations septiques non conformes contribuent à porter atteinte à cet objectif;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire inspecter par une firme spécialisée les installations septiques de propriétés présentant le plus de risque;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE la Ville de Barkmere désire mandater une firme afin de procéder à l'inspection de quinze (15) résidences situées autour du lac;

QUE cette dépense n'excède pas 3 000,00 \$, excluant les taxes ;

ET

QUE la directrice générale soit autorisée à engager cette dépense.

ADOPTÉE

7.3 Résolution 2014-103 - Durée du permis pour des travaux d'installation septique au 10 chemin Duncan Est

CONSIDÉRANT l'importance de préserver la qualité de l'eau du Lac des écorces comme réserve d'eau potable et pour la baignade;

CONSIDÉRANT QUE les résidents doivent effectuer des travaux pour installer une nouvelle installation septique ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux doivent être réalisés avant l'hiver ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, appuyé par le conseiller Bruce MacNab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE l'inspecteur municipal émette un permis d'un (1) mois pour que les travaux soient effectués avant l'hiver. Les travaux devront être effectués entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre 2014.

ADOPTÉE

7.4 Mise à jour du projet : Revitalisation des berges

Le conseiller Jake Chadwick :

Il y a un nouveau projet cet été avec quelques propriétaires qui acceptent de revitaliser leurs berges. Le 27 juillet, les biologistes du bassin versant ont pris des photos et ont apportés des plantes. Actuellement, le projet progresse et il y aura un blog sur le site internet pour démontrer l'évolution du projet. Il y a déjà trois (3) sites ciblés à titre d'exemple pour démontrer le fonctionnement et le résultat d'une revitalisation des berges. Beaucoup des sites ont été endommagés par la tempête de l'année passée. Depuis le début du projet, ils ont plantés deux cents (200) plantes et arbustes et déjà ça progresse. Il y a des documents de CRÉ Laurentides sur la bande riveraine, vous êtes invités à les consulter. Dès que le projet à commencer plusieurs citoyens sont venus se renseigner pour savoir comment reproduire la même chose sur leur propriété. C'est très positif.

Au nom du conseil, Luc Trépanier, remercie le comité en environnement pour cette initiative et tous les volontaires pour la plantation des arbustes et des plantes.

8. Services publics

8.1 Rapport d'activité – Comité pour projet de la ligne 120 kV d'Hydro-Québec

Madame Marie-Hélène Gauthier, présidente du comité :

Au début du processus, ils ont remis à Hydro-Québec un document avec toutes nos inquiétudes. Hydro-Québec a reçu beaucoup de plaintes et d'inquiétudes provenant des communautés et ils ont formés un comité comprenant tous les intervenants des communautés situées dans la zone d'étude : 18 personnes, en plus des représentants des deux MRC, du CRÉ et d'Hydro-Québec. Il n'y a aucun élu sur ce comité. Ils sont là pour trouver une solution puisqu'il y a un problème d'alimentation pour la région des Laurentides.

Le comité technique régional cherche une solution de moindre impact et la solution d'une ligne passant par le centre est celle qui sera analysée au mois de septembre prochain. Cette option, pour l'instant, étudiée est celle qui passera par St-Adolphe, étant celle ayant le moins d'impact au niveau humain (pas d'expropriation) et dont les perspectives visuelles peuvent être optimisées. Il y a plusieurs aspects dont ils doivent tenir compte :

- 1- Afin de réduire l'impact visuel, Hydro-Québec prévoit l'utilisation de pylônes de la même hauteur et même un peu plus large, cependant le déboisement sera sensiblement le même que pour les pylônes actuels et ils seront moins visibles.

- 2- Hydro-Québec s'est engagée à respecter une bande tampon autour des zones humides. Actuellement, le comité travaille pour terminer la cartographie et s'assurer que tous les milieux humides sont identifiés.
- 3- Pour Barkmere spécifiquement, nous sommes à vérifier l'état des usages incompatibles fait sous l'emprise qui pourraient nuire à la qualité de l'eau du lac.

Bref, les pylônes devraient être en place en 2016.

Le maire, Monsieur Luc Trépanier, voudrait remercier le comité, plus particulièrement Marie-Hélène et Charles Huot, pour leur travail et leur implication dans ce dossier qui est très important. Ils passent beaucoup de temps et investissent beaucoup d'énergie dans ce dossier.

9. Affaires juridiques (retiré)

9.1 Chemin illégal – Baie Cope (retiré)

10. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 septembre 2014, à 10h00, au Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

10.1 Résolution 2014-104 - Levée de la séance

Il est 10h57.

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Bruce MacNab et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Katia Morin, Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Permis et Certificats d'Autorisation pour Juillet 2014 - Ville de Barkmere

PERMIS DE CONSTRUCTION

Date	Permis			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Description
	Year	Category	Number			
03-juil-14	2014	C	11	Rénovation	3099	Ajout d'un balcon, ajout d'une véranda sur un balcon existant, construction d'une "pump house"
15-juil-14	2014	C	15	Rénovation	0173	Rénovation d'un muret de pierre, rénovation de galerie latérale, ajout d'une clôture
24-juil-14	2014	C	16	Rénovation	7729	Rénovation d'un trottoir existant + ajout d'une section de trottoir + erection d'un muret de pierre
30-juil-14	2014	C	17	Rénovation	2760	Réfection de la toiture + remplacé soffite + remplacer porte arrière
31-juil-14	2014	C	18	Rénovation	6883	Remplacement de la structure sous la verrière, réno de la verrière, réfection de la toiture
15-juil-14	2013	C	09	Installation septique	6542	Construction d'une nouvelle installation septique

CERTIFICAT D'AUTORISATION

Date	Permis			Type Construction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Description
	Year	Category	Number			
18-juil-14	2014	CA	15	Ouvrage rive / littoral	ILE-2	Ajout d'une section de quai flottant <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
09-juil-14	2014	CA	18	Abattage d'arbre	6640	Abattage d'arbres dangereux
12-juil-14	2014	CA	19	Ouvrage rive / littoral	8290	Reconstruction et agrandissement d'un quai <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
17-juil-14	2014	CA	21	Abattage d'arbre	7499	Abattage de trois (3) arbres malade, mort et dangereux
29-juil-14	2014	CA	22	Abattage d'arbre	6727	Abattage de trois (3) arbres : deux (2) morts et un (1) dangereux pour le bâtiment principale
30-juil-14	2014	CA	23	Ouvrage rive / littoral	5671	Réfection du platelage du quai de baignade
30-juil-14	2014	CA	24	Ouvrage rive / littoral	1731	Construction d'un quai sur pieux <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>

VIDANGES SEPTIQUE - Juillet 2014

Receiving date	LDE	Pumped date	Pumped by
08-juil-14	5672	2014-05-27	Pompage Sanitaire Mont-Tremblant
11-juil-14	8170	2014-05-21	Construction RG Miller Inc
11-juil-14	8146	2014-05-21	Construction RG Miller Inc
11-juil-14	6285	2014-05-22	Construction RG Miller Inc
11-juil-14	7199	2014-05-22	Construction RG Miller Inc
11-juil-14	5378	2014-06-05	Construction RG Miller Inc
11-juil-14	1187	2014-05-29	Construction RG Miller Inc
11-juil-14	L-502	2014-06-23	Construction RG Miller Inc
11-juil-14	8662	2014-07-04	Construction RG Miller Inc
11-juil-14	3285	2014-07-04	Construction RG Miller Inc
12-juil-14	8602	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	8580	2014-07-02	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	8535	2014-07-02	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	6892	2014-07-02	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	5839	2014-07-01	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	8470	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	8460	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	8506	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	8530	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	4182	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	8661	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	6373	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	L-702	2014-07-04	R. O'Shaughnessy
12-juil-14	7599	2014-07-06	R. O'Shaughnessy